

**RÉGIE INTERMUNICIPALE
D'INCENDIE DES 3 MONTS**



13, chemin du Village
Saints- Martyrs- Canadiens
(P.Q) GOP 1A1

Téléphone : 819- 344- 5171

Fax : 819- 344-2298

Courriel therese.lemay@saints-martyrs-canadiens.ca

AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement # 9

Municipalité Canton de Ham-Nord
Municipalité Saints-Martyrs-Canadiens
Municipalité Saint- Fortunat
Municipalité Saint- Adrien
Municipalité Notre-Dame-de-Ham

**SOIS LES MUNICIPALITÉS FAISANT PARTIE DE L'ENTENTE DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS.**

Avis est par la présente donné par le soussigné que :

**Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts a
adopté, lors de la séance du 5 juin 2019 le règlement numéro 9 décrétant
l'acquisition du garage municipal vendu par la et l'aménagement du bâtiment.**

Ce règlement prévoit :

**L'acquisition du garage municipal appartenant à la municipalité du Canton de Ham-
Nord, incluant le terrain et l'aménagement de l'immeuble.
Le montant de l'emprunt est de 150 000.\$**

**Tout contribuable d'une municipalité à qui s'adresse le présent avis et qui désire
s'opposer à l'approbation de ce règlement par le Ministère des Affaires municipales,
du sport et de Loisir en transmettant à ce dernier leur opposition écrite au cours de la
période de trente (30) jours qui suit la publication de l'avis.**

Bureau du commissaire aux plaintes
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec)
G1R 4J3

Donné ce 11 juin 2019

Par Thérèse Lemay sec-très
Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts.